



Catalyseurs de la Coopération Internationale dans la Lutte Contre le Terrorisme

Dr. Saleh Al-Saad Miqdadi

Chercheur Stratégique jordanien et écrivain, Ancien Directeur du Conseil des Ministres Arabes de l'Intérieur

La coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme est devenue le fer de lance de ce domaine car le terrorisme est un problème mondial qui transcende les frontières. L'importance de la coopération dans la lutte contre le terrorisme apparaît dans les traités et accords internationaux et régionaux, et la création d'organisations et de Centres de lutte contre le terrorisme à tous les niveaux, tels le Centre des Nations Unies pour la Lutte Contre le Terrorisme, l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime et la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme.

Objectifs de la Coopération Internationale

La coopération internationale contre le terrorisme vise à coordonner l'action des institutions sécurité dans les arènes locale, régionale et internationale, afin de freiner les crimes terroristes, prévenir leur escalade, combler toute pénurie d'informations sécuritaires et profiter des expériences des institutions concernées, d'une manière qui permette de transmettre le positif de ces expériences, d'identifier les lacunes et de les combler.

La coopération internationale aide à mener des études et des recherches de nature commune entre Institutions spécialisées et Centres de recherche, ce qui contribue à enrichir les résultats à différents niveaux et aide à la protection des frontières et des ports. La coopération internationale vise également à renforcer les capacités de surveiller le financement de l'action criminelle, sans attendre qu'il ne franchisse les frontières. Elle permet un maximum de complémentarité entre les Agences de Sécurité concernées, l'échange d'Officiers de Liaison et d'Experts et le renforcement des moyens de coopération dans les domaines de la formation technique.

Moyens de Coopération Internationale

La coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme nécessite un ensemble de moyens pour améliorer au maximum ses performances, notamment:

1. Adopter une définition unifiée du terrorisme, qui satisfasse tous les États Membres.
2. Créer un Centre International d'Information pour la Lutte Contre le Terrorisme, afin de mettre au point les méthodes d'échange d'informations, collecter des données complètes sur les éléments terroristes et les suspects, ainsi que sur la structure des groupes terroristes, leurs convictions politiques, leurs méthodes de recrutement, leurs lieux de formation, leurs sources de financement et les types de munitions utilisées. Le Centre doit, également, analyser les informations et encourager leur échange, et prévoir les objectifs des opérations terroristes, ce qui renforce la capacité d'infiltrer les organisations terroristes, conformément à la Résolution n° (1373) de 2001 du Conseil de Sécurité et à la Déclaration de Riyad, publiée par la Conférence Internationale sur la Lutte Contre le Terrorisme en 2005.
3. Créer une Banque d'Informations sur la Sécurité, pour surveiller toutes les données relatives aux organisations terroristes à caractère international, et soutenir la confiance mutuelle à travers l'échange rapide d'informations sur les activités terroristes.
4. Accroître la coordination entre les agences de sécurité concernées dans les États Membres en augmentant le nombre des agents de liaison et en facilitant les procédures d'action.
5. Améliorer les compétences des agents de terrain dans la lutte contre le terrorisme, scientifiquement, professionnellement et techniquement.

Défis de la coopération internationale

Les efforts internationaux déployés pour lutter contre le terrorisme et tarir ses sources de financement sont très importants, mais les difficultés de mise en vigueur abondent dont notamment:

1. La diversité et l'interchangeabilité des menaces terroristes, qui deviennent de plus en plus complexes à cause du mouvement rapide entre les fiefs des terroristes, l'émergence de loups solitaires, la diversité des moyens d'action terroristes, médiatiques et techniques et le recours au cryptage qui entrave l'action des experts.

2. La mobilité qui permet aux éléments terroristes et extrémistes de se déplacer facilement, d'autant plus qu'ils travaillent au sein de petites cellules et ont des sympathisants dans certaines régions.
3. La facilité d'obtention d'armes et d'explosifs grâce aux progrès scientifiques et techniques. Les terroristes disposent d'experts qui forment leurs membres à fabriquer et à faire exploser les engins piégés et à publier leurs clips sur l'*Internet*.
4. Les groupes terroristes disposent d'experts techniques qualifiés, qui œuvrent à la promotion des idées de l'organisation et au recrutement de nouveaux membres, et qui utilisent les sites de réseautage social de manière scientifique pour propager leur propagande fallacieuse.
5. La confidentialité des informations et des opérations. En effet, les correspondances, les informations et les plans opérationnels des terroristes sont entourés d'un secret absolu. Ils utilisent des pseudonymes pour dissimuler leurs véritables identités.
6. Le faible échange d'informations et d'analyses entre les agences concernées par la lutte contre le terrorisme et son financement.
7. La disproportion des méthodes et des procédures de conciliation entre les libertés et les exigences sécuritaires.
8. La problématique du financement du terrorisme, car le financement est la principale artère de la viabilité et de la pérennité des groupes terroristes. Mais malgré les efforts internationaux visant à lutter contre ce financement, il existe encore des lacunes dans le respect des normes de lutte contre ce fléau, ce qui se traduit par l'augmentation du montant de l'argent blanchi dans le monde, allant de trois mille à six mille milliards de dollars, d'autant plus que les groupes terroristes comptent désormais dans ce trafic sur le pétrole, les taxes, la drogue, les rançons, ...etc.
9. L'absence d'une définition internationale de la lutte contre le terrorisme, ce qui fait obstacle à de nombreux accords de coopération conjointe, en raison de l'incohérence de certaines lois nationales avec les conventions régionales et internationales de lutte contre le terrorisme, en plus des divergences entre les États concernant l'engagement envers la sécurité et la souveraineté nationales et la faible application du principe d'entraide judiciaire.
10. Les limites des stratégies et des plans nationaux de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, en raison d'un financement insuffisant pour mettre en œuvre ces programmes, le peu d'intérêt pour le suivi et l'évaluation des programmes de

certaines stratégies et le manque de compétences et d'expériences dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des stratégies et leur mise en œuvre.

En conclusion, il apparaît que, pour de nombreux pays, le manque de stratégies nationales de lutte contre le terrorisme et, le cas échéant, le peu d'intérêt à leur mise à jour conformément aux développements nationaux, régionaux et internationaux, sont parmi les défis les plus importants auxquels sont confrontés les programmes de coopération internationale pour lutter contre le terrorisme. Afin de pouvoir s'appuyer sur des bases solides pour un diagnostic et un traitement scientifiques efficaces, il est impérieux de se fonder, pour l'élaboration de stratégies, sur des études appliquées complètes, en vue de déterminer l'ampleur du problème du terrorisme, ses caractéristiques, ses modèles, ses tendances et ses motivations.